

Rapport Financier

Exercice 2018

*Association départementale pour une école de la 2^{ème} Chance
en Savoie*

Situation comptable générale 2018

L'E2C 73 présente en 2017 un résultat net très légèrement déficitaire à hauteur de - **286€**.

Le total des ressources sur l'exercice est de : 800 747€

Le total des charges sur l'exercice est de : 801 528 €

Ressources privées

150€ de l'entreprise le Bivouac de Bel Air.

2 000€ de mécénat de la Caisse des Dépôts.

7 000€ de la fondation PLACOPLATRE ST GOBAIN.

8 000€ de la fondation Edith Cresson.

3 383 € de la Fondation Caisse d'Epargne : mécénat 2017, amortissements sur trois ans.

53 749 € de taxe d'apprentissage.

Ventilation des ressources de fonctionnement : 2016 à 2019

E2C Savoie	120 parcours dont 34 mineurs	124 parcours dont 48 mineurs	Variations
Ressources réalisées	Ressources réalisées 2017	Ressources réalisées 2018	2017/2018
DIRECCTE - DIRECCTE UD SAVOIE PROJET	195 000	200 000	+2.5%
CGET	11 875	11 875	-
REGION AUVERGNE RHONE ALPES	216 000	216 000	-
GRAND LAC	37 000	37 000	-
Ville de Chambéry -	6 500	5 700	-12%
Grand Chambéry	43 000	38 000	-12%
Conseil départemental		1 667	+
Protection Judiciaire Jeunesse	870	17 340	+190%
FSE 2015/17	149 581	122 477	-18%
Projet Erasmus Plus Prevent		3 351	+
Mécénats	16 307	20 533	+26%
TAXE APPRENTISSAGE	64 436	53 749	-17%
reprise sur provisions/ Mutualisations - emplois aidés	12 680	44 519	+240%
Autres produits (dont prestations APEI)	42 962	29 318	-33%
Total Ressources 2018	796 211	800 747	+0.6%

En 2018 il est à souligner :

- La consolidation des financements structurels de Grand Lac, le maintien du soutien de Grand Chambéry au niveau initial et le déclenchement du retrait des fonds européens.
 - L'augmentation des fonds d'Etat en raison du projet expérimental « Parcours en Tension » et de la consolidation des participations de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.
 - La reprise d'une partie des provisions concernant les fonds européens, payés en 2018.
- ⇒ Malgré la pression économique l'E2C Savoie présente un résultat quasiment équilibré dû aux efforts de diversification de l'activité et donc des ressources.
- ⇒ **L'association doit équilibrer le budget de fonctionnement et trouver 38% de financements pour compléter les 62% de ressources qui correspondent à des subventions de fonctionnement, structurelles et pérennes.**

Ventilation des dépenses de fonctionnement

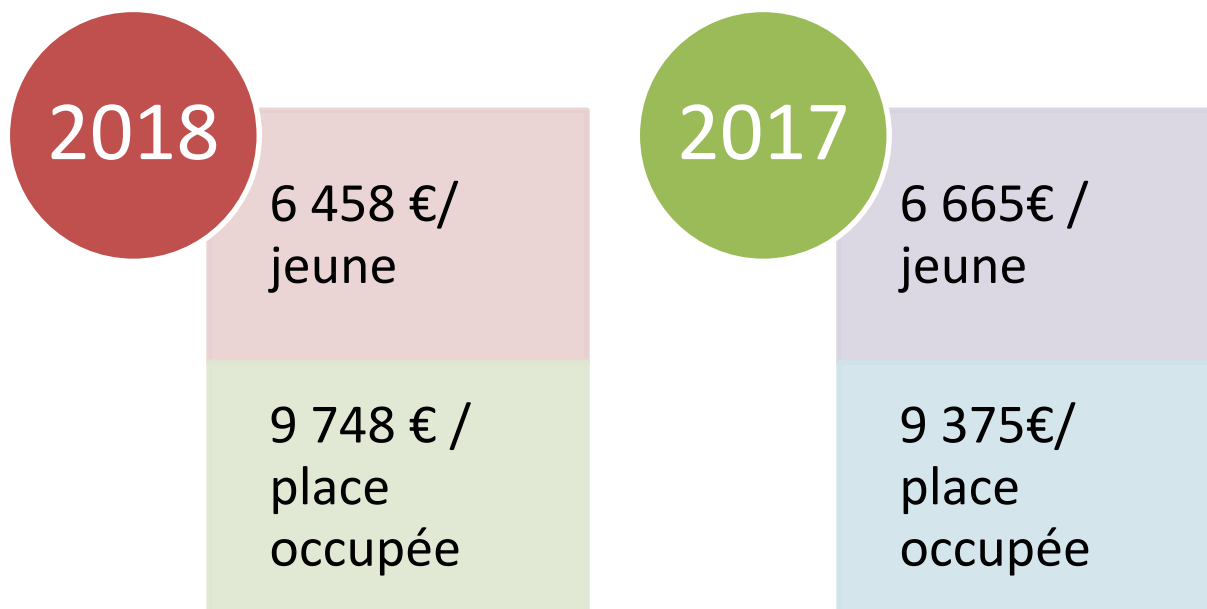
Dépenses Réalisées	Dépenses réalisées 2017	Dépenses réalisées 2018
1/Dépenses de personnel	538 706	531 282
2/ Dépenses pédagogiques	41 484	44 505
3/ Missions, réceptions, communication	11 026	10 028
4/ Dépenses courantes de fonctionnement	211 109	214 932
Total Dépenses 2018	796 211	800 747

En 2018 les dépenses ont été stabilisées et maîtrisées.

L'impact de l'accompagnement des stagiaires mineurs sur le coût de la formation est non négligeable :

- L'encadrement d'un groupe en situation de formation (classe) est idéalement et en moyenne de 1 formateur pour 10 mineurs et d'1 formateur pour 17 majeurs.
- La référence éducative et pédagogique individuelle implique au minimum 4 entretiens tous les deux mois pour un stagiaire mineur contre 1 entretien individuel au minimum pour un stagiaire majeur.
- Le parcours moyen d'un stagiaire mineur est supérieur de deux mois à celui d'un stagiaire majeur.

➔ **L'accompagnement des stagiaires mineurs nécessite PLUS DE TEMPS DE PARCOURS, PLUS DE PROXIMITÉ dans l'ACCOMPAGNEMENT et PLUS D'ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE.**



La « place occupée à l'E2C » correspond à la différence de parcours sortants et entrants en moyenne en intégrant la durée moyenne du parcours. Au total 82 places ont été occupées en 2018, contre 86 en 2017. En moyenne 41 places sont occupées chaque mois en 2018, oscillant de 26 à 50 places occupées, contre 38 places occupées en moyenne en 2017.

La trésorerie

En 2018 l'association a connu 9 mois de trésorerie positive contre exactement l'inverse en 2017, ceci étant uniquement expliqué par le calendrier des versements de subventions FSE.

L'association est en attente de paiements de 2017 et 2018 pour environ 373 000€, correspondants aux soldes de :

- FSE 2017 : 149 581€
- FSE 2018 : 122 477€
- Région Auvergne Rhône Alpes 2017 : 100 000€

Au 31 décembre 2018 le compte en banque était de 16 343 €.

Les conventionnements et les paiements interviennent généralement fin mars début avril dans le meilleur des cas. Pour faire face à ce contexte de calendrier de trésorerie, l'association a mis en place une ligne de découvert sur le premier trimestre et anticipé une possibilité de DAILLY avec la banque.